

CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

CHALLENGE PIANA

23ème TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL CATEGORIE U 15 du 22, 23 et 24 mai 2010 (Pentecôte)

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Tournoi réservé aux joueurs nés en 1995, 1996.

Un tournoi préliminaire qualifiant 2 équipes pour le tournoi principal se déroulera le Jeudi 13 mai 2010 (Ascension) et regroupera les Clubs régionaux évoluant en championnat de district et de ligue.

ARTICLE 2 : Ce tournoi est doté d'un challenge qui devra être remis en jeu la saison suivante par l'équipe vainqueur. Celle-ci sera tenue responsable de ce challenge en cas de perte ou détérioration. Il en sera de même des autres challenges mis en jeu.

ARTICLE 3 : Composition des équipes et remplacement des joueurs. Chaque équipe est composée au maximum de 15 joueurs (gardien de but, 10 joueurs de champ et 4 remplaçants). Ceux-ci devront être licenciés au club dont ils portent les couleurs ou pourront être des joueurs essayés par le club. Dans ce cas ils devront présenter une carte d'identité et seront sous la responsabilité exclusive du club les inscrivant sur la feuille de match (**ATTENTION: Pour les 2 équipes sorties du tournoi préliminaire, seuls les joueurs licenciés au club dont ils portent les couleurs sont autorisés**). Seules les réclamations faites avant les matchs seront prises en considération et les résultats obtenus précédemment seront acquis. Chaque équipe devra se présenter à la table de marque au moins 30 minutes avant le début de son premier match afin d'établir une feuille de match avec la composition de l'équipe devant disputer celui-ci (15 joueurs). Cette feuille ne devra en aucun cas être modifiée. Les joueurs inscrits dans une équipe ne pourront être interchangeés au cours du tournoi (clubs ayant plusieurs équipes inscrites). Les remplacements de joueurs peuvent s'effectuer à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Au cours d'

ARTICLE 4 : Terrain. Il s'agit de deux terrains en herbe.

ARTICLE 5 : Equipement. Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes ainsi que leurs ballons d'échauffement. Les équipes engagées devront prévoir des fanions pour l'échange avec les autres équipes participantes.

ARTICLE 6 : Les règles de ce tournoi de football, font référence à celles du jeu à onze.

ARTICLE 7 : Déroulement de la première phase. Cette première phase comptera 16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes avec un classement par points.

Match gagné = 4 points, Match nul = 2 points, Match perdu = 1 point, Forfait = 0 points.

En cas d'égalité de points à l'intérieur de chaque poule, les clubs seront départagés de la façon suivante.

- 1°) En premier lieu du nombre de points obtenus lors du ou des matchs joués entre le ou les clubs ex-aequo.
- 2°) En cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui les ont opposés.
- 3°) En cas de nouvelle égalité, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- 4°) Si nouvelle égalité prise en compte du goal avérage de tous les matchs de poule.
- 5°) Prise en compte de la meilleure attaque des matchs de poule.
- 6°) Epreuve de 3 tirs aux buts. En cas de nouvelle égalité, une série de tirs aux buts sera recommencée jusqu'à la première différence faite par une équipe à égalité de nombre de tirs effectués.

ARTICLE 8 : Déroulement de la deuxième phase. A l'issue de cette première phase les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour des ¼ de finales croisées. Les 3ème et 4ème disputeront les ¼ de finales croisées du tournoi complémentaire. Les gagnants de ces ¼ de finales se rencontreront pour des ½ finales croisées. Les perdants des ¼ et ½ finales disputeront des matchs de classement.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire le vainqueur sera désigné à la suite d'une épreuve de 3 tirs aux buts. En cas de nouvelle égalité, une série de tirs aux buts sera recommencée jusqu'à la première différence faite par une équipe à égalité de nombre de tirs effectués.

ARTICLE 9 : Durée des matchs. Les matchs de poule, ¼ et ½ finales se joueront en 30 mn (trente) soit 2 mi-temps de 15 mn. La finale se jouera en 40 mn (quarante) soit 2 mi-temps de 20 mn.

ARTICLE 10 : Tout forfait d'une équipe lors de la dernière rencontre des poules annulera automatiquement tous les résultats contre celle-ci.

ARTICLE 11 : Arbitrage du tournoi. L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres de ligue ou fédéraux.

ARTICLE 12 : Sanctions. Des sanctions peuvent être prises par les arbitres, allant de 2 minutes d'exclusion à l'exclusion définitive dans un match. Le joueur exclu définitivement au cours d'un match ne pourra participer au match suivant.

ARTICLE 14 : Clause d'horaires. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires et l'ordre des rencontres en fonction des aléas du tournoi.

ARTICLE 13 : Cas de litiges. Les différends pouvant surgir au cours de ce tournoi seront tranchés par la commission d'organisation qui pourra aller jusqu'à la mise hors tournoi de toutes équipes fautiveuses de troubles.

ARTICLE 15 : Clause de responsabilités. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant : les vols, les dégradations, les incidents pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement où se déroule le tournoi.

ARTICLE 16 : Clause d'engagement au tournoi. L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.